



*Ce message s'adresse aux fournisseurs travaillant avec l'EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)*

Cher Fournisseur,

Comme annoncé précédemment, Kenvue s'est séparé de J&J en mai 2023. Kenvue continuait d'utiliser les systèmes de J&J (Portail J&J, Ariba, etc. ) en vertu d'un Accord de Services de Transition (AST). Bientôt, nous quitterons l'AST et passerons à nos propres systèmes. Le 31 mars 2025, Kenvue introduira un nouveau système de traitement des factures, en lien avec notre séparation de J&J. Avec nos nouvelles méthodes de travail et l'implémentation des changements de systèmes dans sept semaines, nous voulons nous assurer que vous êtes prêt pour les changements à venir. Pour vous aider, veuillez consulter le **Guide Utilisateur Fournisseur Kenvue**, qui détaille les changements et les futures méthodes de travail.

### **Changements dans les systèmes de traitement des factures et dans les commandes d'achat**

Les principaux changements dans les systèmes de traitement des factures sont les suivants :

- À partir du 31 mars, le portail J&J existant ne sera plus accessible pour les fournisseurs de Kenvue. Veuillez noter : toute facture soumise sur le portail J&J ou aux adresses actuelles de boîtes de commandes après les dates de coupure ci-dessous sera rejetée.

Note : Les factures soumises avant les dates de coupure mais restant impayées au moment du changement seront transférées au nouveau système Kenvue et payées selon la date d'échéance existante.

- La solution d'e-facturation de Tungsten sera la méthode d'e-facturation privilégiée, là où elle est accessible (merci de consulter le guide fournisseur Kenvue pour plus d'informations).
- Un nouveau portail Comptabilité Fournisseurs (AP) Kenvue sera lancé avec des fonctionnalités décrites dans la section ci-dessous.

### **Dates clés**

- Dernier jour pour encaisser les chèques avant leur annulation : 20 mars 2025.  
Les chèques seront réémis après la transition
- Dernier jour pour que Kenvue reçoive des factures papier : 18 mars 2025

- Dernier jour pour que Kenvue reçoive des factures non-papier : 20 mars 2025
- Premier jour où Kenvue recevra des factures après la transition : 31 mars 2025

Note : Toute facture reçue le 18 mars (papier) ou le 20 mars (non-papier) sera rejetée dans les systèmes J&J existants et devra être resoumise, après la mise en service, aux nouveaux canaux de facturation Kenvue.

- Dernière date de paiement à l'étranger : 17 mars 2025
- Dernière date de paiement national : 20 mars 2025
- *\*Les paiements reprendront normalement le 2 avril 2025*
- Les demandes AP doivent être faites via le portail AP Kenvue et non au helpdesk J&J : 31 mars 2025

*\*Les dates ont été modifiées par rapport aux communications précédentes*

### **Actions requises**

- Tungsten débutera l'envoi de communications dans les semaines à venir avec des instructions pour vous inscrire afin de soumettre vos factures.
- L'envoi de factures papier et par courriel sera disponible dans certains pays ; l'adresse e-mail et postale à laquelle ces factures doivent être envoyées changeront. Veuillez consulter le guide fournisseur EMEA pour obtenir des détails et connaître les réglementations spécifiques à chaque pays.
- Il est important de prendre connaissance des changements attendus dans ces communications ainsi que du guide utilisateur fournisseur joint. Si nécessaire, transmettez cette correspondance, pour vous assurer que les personnes concernées sont informées des changements.
- Si ce courrier nécessite une redirection au sein de votre organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que toutes les correspondances futures sont envoyées au bon personnel. Nous vous demandons par ailleurs de transmettre cette correspondance, si nécessaire, et de demander une réponse à l'e-mail, en précisant les changements dans les coordonnées de contact.

### **Changements des commandes d'achat : dispositions spécifiques pendant la phase de transition**

- Toutes les commandes d'achat commençant par P#####N ou P#####R qui restent ouvertes (non remplies ou partiellement remplies) au moment de la transition seront fermées. **Il n'y aura aucun impact pour toutes les autres commandes d'achat.**
- Kenvue créera un remplacement pour de telles commandes d'achat pour le solde restant, avec un nouveau numéro de commande dans le nouveau système.
- Les fournisseurs recevront la nouvelle commande d'achat après la transition et toutes les factures devront être soumises avec le nouveau numéro de commande.
- Il n'y aura aucun impact pour les commandes d'achat qui seront entièrement livrées avant la période de transition.

## Portail Comptabilité Fournisseurs (AP) Kenvue

À partir du 31 mars 2025, les fournisseurs auront accès à un nouveau portail de Comptabilité Fournisseurs (AP). Les fournisseurs peuvent utiliser le portail AP Kenvue pour soumettre et répondre à des demandes de support, consulter des articles informatifs et connaître les politiques d'entreprise, échanger avec l'équipe de support Kenvue, vérifier l'état des commandes d'achat, suivre les factures et les paiements, et gérer leur compte.

### Changement de nom de société

Alors que nous poursuivons l'établissement de Kenvue en tant qu'entité indépendante et autonome, nous mettons à jour notre nom de société dans les pays où nos filiales Kenvue contiennent encore une référence à 'Johnson & Johnson'.

Nous actualiserons notre nom de société pour les entités suivantes en **France** et au **Royaume-Uni le 31 mars 2025 (ci-après désigné comme "date effective")**. Nous communiquerons le nouveau nom à l'approche de la date, mais veuillez noter qu'il ne sera effectif qu'après son enregistrement auprès des autorités locales.

Il est important de noter que nous ne mettrons à jour que le nom de la société ; il n'y aura aucun changement concernant notre numéro d'identification fiscale, ni notre numéro d'enregistrement de société.

Pays	Entités juridiques susceptibles de changer de nom
United Kingdom	<ul style="list-style-type: none"><li>Johnson &amp; Johnson Consumer Services EAME Ltd.</li><li>Johnson &amp; Johnson Limited</li></ul>
France	<ul style="list-style-type: none"><li>Johnson &amp; Johnson Consumer Holdings France</li><li>Johnson &amp; Johnson Sante Beaute France</li></ul>

Les autres entités non mentionnées ci-dessus ne sont pas concernées par le changement de nom.

- Toutes les commandes d'achat du Royaume-Uni et de France refléteront le nouveau nom de la société après la date effective.
- Les fournisseurs doivent utiliser le nouveau nom de la société pour facturer les entités ci-dessus au Royaume-Uni et en France après la date effective. Veuillez noter que toute facture avec des informations de facturation incorrectes sera rejetée.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que tous les documents, licences, enregistrements, devis ou propositions, reflètent le nouveau nom de la société après la date effective.
- Tous les contrats existants, y compris les accords de qualité, restent valables. Nous en profiterons pour mettre à jour le nouveau nom lors des renouvellements ultérieurs/addenda.

Nous vous fournirons plus de détails sur le nouveau nom à l'approche de la date de transition.

Pour les dernières communications, les informations récentes et les questions fréquemment posées (FAQ), veuillez consulter notre page de ressources fournisseurs, régulièrement mise à jour <https://www.kenvue.com/suppliers/invoice-processing-systems-changes>. Si vous avez des questions, veuillez s'il vous plaît contacter votre correspondant Kenvue.

Bien cordialement,

Kenvue